



PROCES-VERBAL

**198^{ème} Assemblée des Délégués
Dimanche 27 février 2022**

Miles Davis Hall à Montreux

ORDRE DU JOUR

9 h. 30 Entrée du Banneret

Introduction : Accueil de la Présidente

Allocution de la Présidente du Grand Conseil

Salutations et Hommage aux Disparus

Bienvenue par le Syndic de Montreux

1. Ouverture de l'AD – Procès-verbal de l'AD 2021
 2. Rapport de Gestion et des Comptes SVC
 3. Cotisation – Contributions et Taxes
 4. Budget 2022
 5. Rapport de la Commission de vérification des comptes SVC
 6. Allocution du représentant de l'armée
 7. Démission – Election au Comité Cantonal
 8. Election à la Commission de vérification des comptes
 9. Allocution du représentant de la FST
 10. Proclamation des Ayants droit 1^{re} – 2^e – 3^e – 4^e – 5^e maîtrises
Présentation des 6^e – 7^e maîtrises en Campagne
 11. Distribution des insignes de reconnaissance et médailles de mérite de la FST
 12. Fusion SVC/SVTS – Vote consultatif
 13. Honorariat
 14. Propositions des sociétés et propositions individuelles
- Clôture de l'Assemblée des Délégués.

Sortie du Banneret

Introduction : Accueil de la Présidente

Après avoir salué très cordialement les représentants des autorités civiles, militaires et de la Fédération sportive suisse de tir, les Présidents et les membres d'honneur de la FST et de la SVC, les membres des comités et délégués des sociétés cantonales, les représentants de la presse, de même que les amies et amis tireurs qu'elle remercie d'avoir répondu favorablement à notre invitation, la Présidente a le privilège et l'honneur d'ouvrir cette 198^e Assemblée des délégués de la SVC.

Elle remercie la Société de Tir de Glion-Veytaux, et son comité d'organisation présidé par Monsieur François Cardinaux ainsi que la Commune de Montreux pour leur dévouement à nous accueillir.

Le Corps de musique Montreux-Clarens, présidé par M. Franco Ciampi et dirigé par M. Oliva Rakotonanahary nous fait l'honneur d'égayer nos délibérations.

Enchaînant ensuite, la Présidente ouvre officiellement l'assemblée en invitant l'auditoire à chanter debout « Tout simplement ».

Allocution du représentant politique cantonal

En amont de l'allocution de Mme CRETEGNY, la Présidente présente la transformation de l'association des 7 Grands en une nouvelle association qui s'appellera Vaud Associations et permettra ainsi de s'ouvrir à d'autres qui souhaitent faire front commun.

La Présidente accueille à présent la Présidente du Grand conseil vaudois, Madame Laurence CRETEGNY et lui passe la parole.

Reflète de l'allocution de Mme CRETEGNY

La Présidente du Grand conseil vaudois souligne l'amitié entretenue par la SVC et les sociétés de tir. Elle a une pensée pour l'Ukraine et les lieux qui sont actuellement en guerre.

Au vu de la situation mondiale que nous vivons, malgré la crise et les affrontements sévissant près de chez nous, nous sommes privilégiés car nous pouvons aller librement. Nous devons continuer à défendre notre liberté de faire du sport et notre liberté tout court.

Elle rappelle que rien n'est jamais acquis, il faut toujours entretenir les acquis sinon ceux-ci se perdent. Que ce soit dans la liberté ou dans le sport. Il faut communiquer sur notre sport. L'écoute et le respect des uns et des autres est primordial pour continuer à avancer.

Elle incite à tous de venir voir le Grand conseil dans ses assises et remercie la SVC et les sociétés de tir pour leurs activités, tir cantonal et autres qui représentent un travail d'équipe. Celui-là même qui est primordial pour avancer et construire. Les députés devraient en prendre de la graine et travailler plus en commun.

Vive le sport et vive le canton de Vaud.

Au terme de l'allocution, la Présidente de la SVC remercie Madame CRETEGNY pour son message. En lui remettant un fanion ainsi qu'un cadeau de la SVC.

Puis l'assemblée se lève pour entonner en commun l'hymne vaudois.

Salutations – Hommage aux Disparus

De nombreuses personnalités nous font l'insigne honneur de participer à notre assemblée. La Présidente a le plaisir de saluer :

Pour les autorités civiles et militaires :

Mme Laurence CRETEGNY, Présidente du Grand conseil vaudois,

Monsieur le Syndic de la commune de Montreux Olivier Gfeller

Monsieur le Conseiller national Laurent Wehrli

Monsieur le brigadier Yves Charrière, rempl. Du cdt de la Div ter 1

Monsieur le Lt-col Richard André, officier fédéral de tir de l'Arr 1

Monsieur le Lt-col Michel Chardonnens, officier fédéral de tir de l'Arr 2

Monsieur le Lt col Sébastien Thüler président de la SVO

Monsieur l'adj-chef Joris Lavanchy, Président ASSo(ass suisse SOF)

Nos Membres d'honneur de la SVC

Madame Marie Louise Baechler

Messieurs

Pierre-André Haas Président d'honneur SVC

Emile Saugy et Werner Haenni, tous deux vice-président d'honneur de la SVC,

Jean Baechler Président d'honneur SVM et vice-président d'honneur SVC

Daniel Margairaz membre d'honneur SVC et actuel président du Centre sport étude de tir CRP-Lausanne

Michel Fardel, Pierre Pittet,

Jean-Daniel Quiblier, Jacques Chevalley

Jean-Daniel Magnin, , Alfred Tissot,

Philippe Beauverd, Martial Baechler, Georges Melet et Pascal Ravy

Mesdames et Messieurs les délégués de la fédération sportive Suisse de tir et des Sociétés cantonales de tir

M. Ruedi MEIER, Membre du comité de la Fédération sportive suisse de tir

M. Martial SCHENEVEY, Membre du comité de la Société. des Tireurs fribourgeois

M. Laurent JAKOB, Président de l'Association sportive genevoise de tir et Mme Céline BLANC, Vice-présidente.

M. Jérôme GUERIN, Président de la Fédération sportive valaisanne de tir.

M. Yvan PERRIN, Président de la Société neuchâteloise des tireurs sportifs et M. Donald BURDET

Madame et Monsieur Eve et Patrick Henchoz, membre de la Société Vaudoise des Tireurs Sportifs

Monsieur l' Abbé Président Charles-Henri Kohli, de la Fédération des Abbayes vaudoises

M Daniel Graf, Président fraîchement élu de l'Association Cantonale Vaudoise des tireurs Vétérans et MH de la SVC, accompagné de son prédécesseur M. Francis Rossi

La délégation du CO du Tir cantonal Vaudois 2021 M. Marc Baehler vice-président et Mme Marlène Vessaz secrétariat du CO et le président de l'Association du Tir cantonal M. Alain MONNEY

Monsieur le député François Cardinaux Président du CO du 100ème de Glion-Veytaux et par là-même président du CO de ce jour et toute son équipe. Patrick Berdoz président de la Société de tir Glion Veytaux.

Un salut particulier à la délégation de la Société des Tireurs Suisse de Lyon

Les représentants des Sociétés, Fédérations ou Associations vaudoises des «7 GRANDS»:

Les Paysannes Vaudoises

Mmes Ruth KARLEN et Isabelle FRANZOSI

Des Chanteurs

M. Jean-Jacques MERCIER

Gymnastique

Cédric Bovey, président également de SportVaud et Julien Crisinel

Du Foot

M. Christophe CHAILLET

Des Musiques Vaudoises

M. Didier Bérard

Des Jeunesses campagnardes

Daniel Turin.

Pour la commission de vérification des comptes de la SVC :

MM. Pierre-André Burnier Président, Pascal Ravy, et Jean-Pierre Calame membres, Gilbert Marion étant excusé.

Pour les Cartes Couronnes vaudoises

Mme Caroline BRERA

Elle salue les délégués des sociétés de tir de notre canton et les récipiendaires de médailles et trophées. La Présidente salue la presse.

Enfin elle adresse son cordial salut à l'ensemble de ses collègues du comité sans oublier notre banneret Georges BULLOZ.

Elle espère n'avoir oublié personne, mais si tel n'est pas le cas, elle s'en excuse.

HOMMAGE AUX DISPARUS

Comme les années précédentes, chacun comprend qu'il n'est pas possible à la Présidente d'évoquer le souvenir de tous nos chers parents et amis disparus durant l'année écoulée.

Elle évoque spécialement les souvenirs de MM. Albert Munier, Michel Morerod, Gilbert Lannaz, tous trois membres d'honneur de la SVC

Jacques Preti, membre d'honneur de anciennement la SVM

M. Yves Messenger qui ont participé chacun à leur manière à marquer la SVC et la communauté des tireurs vaudois.

En 2020 Roger Jordan MH membre du comité 2002-2016 nous a quitté.

Roger Jordan est entré au Comité Cantonal en 2002

Passionné de tir et spécialiste particulièrement du pistolet. Roger a œuvré avec fermeté et droiture dans l'organisation des compétitions et de la formation de notre canton.

Grand connaisseur des armes et règlements, il a toujours eu à cœur de suivre l'évolution des connaissances et participait avec intérêt à des formations ou séminaires, mais surtout partageait ses connaissances.

Après 15 ans de comité, la maladie l'a obligé à passer la main mais il est resté disponible jusqu'au dernier jour.

Au nom de la grande famille des tireurs, nous adressons à tous ceux qui ont perdu un de leur proche, nos sentiments de profonde sympathie et les assurons de notre considération.

Debout, nous honorons le souvenir de nos chers disparus par un instant de recueillement et leur rendons un dernier hommage, pendant que l'ensemble musical interprète une musique de circonstance.

Bienvenue des Autorités par le Syndic de Montreux

Avec comme dicastères l'Administration générale et les finances, nous accueillons Monsieur le Syndic de la commune de Montreux Olivier GFELLER, qui nous apporte le message des autorités.

Le Syndic félicite la Présidente en tant que 1ère Présidente de la SVC. Il souligne le nombre élevé de femmes excellentes dans le tir.

Pour lui, le tir apporte beaucoup et nécessite de la concentration. Par ailleurs c'est un sport qui aide à canaliser beaucoup de choses. C'est ainsi une discipline qui permet d'entretenir des valeurs.

Il est heureux de se retrouver aujourd'hui à Montreux.

Vive le tir, vive le Canton de Vaud !

La Présidente formule ses vœux les meilleurs à la Commune, ses autorités et ses habitants, les remerciant dans la foulée pour le vin d'honneur qui sera servi à l'issue de la cérémonie. Elle lui offre le fanion de la SVC.

1. Ouverture de l'assemblée

La Présidente constate que l'assemblée de ce jour a été convoquée selon l'art. 7 des statuts. Valablement constituée, elle est à même de délibérer.

Elle sera présidée par Catherine PILET, Présidente de la SVC. Le procès-verbal sera sous la responsabilité de la secrétaire, Virginie CLEMENT.

Pour la bonne organisation de la séance, les scrutateurs sont désignés. Il s'agit de Liliane GAVILLET, Gérald COMTE et Pascal DORMOND. La Présidente rappelle que les votations ont lieu à main levée, les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas de vote à bulletin secret, Jean-François HERMANN sera appelé à fonctionner en qualité de Chef de Bureau.

Composition de l'assemblée

Membres tireurs fusil 300 m et pistolet 110 (88 & 12) sections représentées, soit	162 délégués
Président et Membres d'honneur	16 délégués
Membres Comité cantonal	12 délégués
TOTAL	190 délégués
Majorité :	96 délégués

La Présidente met ensuite en discussion l'ordre du jour tel que figurant sur la convocation adressée à chacun. Sans intervention de la salle, celui-ci sera donc suivi tel que proposé.

Procès-verbal 2021

Le PV de la 197e assemblée générale des délégués, qui a dû avoir lieu par correspondance en 2021, a été approuvé par le Comité lors de sa séance du 4 novembre dernier. Il retranscrit le résultat du vote par correspondance et figure à la page 16 du rapport annuel. Ne suscitant aucune question et sa lecture n'étant pas demandée, ce PV est approuvé avec remerciements à son auteur, Virginie CLEMENT.

Effectifs

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la SVC est de	
Soc Fusil (dont 22 sous-sociétés pistolet)	149
Pistolet	25
Total	174

2. Rapport de gestion et des comptes SVC

Le rapport annuel 2021 a été réalisé par Virginie CLÉMENT et fait office de rapport de gestion.

Le comité cantonal a tenu en 2021 ses séances ordinaires mensuelles, a aussi soutenu les organisateurs du Tir cantonal vaudois 2022 en assistant aux diverses séances d'organisation. De plus en prévision de notre projet de fusion avec la SVTS, plusieurs commissions ont été mises en place avec lesquelles nous avons commencé à travailler sur différents sujets, pour lesquels nous allons devoir nous engager rapidement.

La Présidente relève de l'année 2021 certains points importants, soit :

- L'organisation des finales vaudoises ayant pu être maintenues grâce à la ténacité des membres du comité cantonal qui se sont donnés sans relâches pour mettre en place des mesures et devoir parfois les changer juste avant une finale pour être en accord avec les autorités.
- La collaboration de l'USTL et son président Gérald COMTE lors des négociations avec la Ville de Lausanne pour les mesures COVID.
- Le fait que le comité a ainsi aisément remplacé les habituelles représentations annulées par les séances de commissions diverses et variées provoquées par les mesures covid, la fusion SVC/SVTS et les autres projets en cours de la SVC.

La Présidente présente la page d'accueil du nouveau site internet qui est basé sur celui de la SVTS afin de ne pas réinventer la roue. Celui-ci sera mis en ligne dès que le transfert d'information sera terminé.

Elle remercie nos annonceurs et sponsors qui nous offrent leur soutien, en particulier la Loterie Romande par le Fonds du sport pour l'appui financier important au profit de la formation des jeunes et la réalisation d'installations sportives.

Merci à nos Autorités cantonales, communales, à la Fédération suisse de tir, aux collaborateurs du DDPS et du Service de la sécurité civile et militaire et à tous les responsables dévoués à la cause du tir.

Remerciements aux responsables des sociétés de tir, membres des comités des sociétés, entraîneurs, moniteurs, officiers fédéraux de tir et membres de commissions, qui ne comptent pas leur temps pour la défense et la promotion de notre sport national. Un salut tout spécialement aux moniteurs et personnes encadrant nos jeunes, qui sont très investis et permettent que la convivialité et l'esprit sportif règnent, particulièrement lors des compétitions et qui mettent tout en œuvre pour assurer l'avenir de notre sport et de nos sociétés.

La Présidente cède la parole à Laurent CROSET pour son rapport sur le Tir Fédéral en Campagne.

Le responsable du TFC remercie toutes les sociétés et tous les tireurs pour le bon déroulement de ce tir populaire.

Toutes distances confondues, Il y a eu 5'700 tireuses et tireurs, à rejoindre les 48 places de tir mis à disposition. Ceci sur les quelques 50'000 tireurs au niveau Suisse en 2021.

Toutes les informations sur le TFC se trouvent dans le rapport aux pages 23 à 26.

3. Cotisations – Contributions et Taxes

Françoise MARTIN, caissière de la SVC, nous présente le rapport des comptes et budget de la SVC qui sont également dans le rapport SVC aux pages 50 à 52.

Dans les principaux postes, elle relève :

Aux Recettes :

Cotisations Fr 204'172

Plus-Value s/titres Fr. 1'923.—

Bénéfice s/rapport annuel Fr. 3'049.--

Le versement du Fonds du Sport s'élève à Fr 80'000

Une subvention extraordinaire du canton de Fr. 71'800.--a été redistribuée aux sociétés, selon la clé de répartition validée à l'assemblée 2021.

Aux Dépenses :

Cotisation FST Fr. 160'734.50

Frais administratif Fr. 40'890.10

Impôt /assurances /frais de port et banque Fr. 4'359.55

Attribution au fonds de réserve Fr. 11'700.--

Les frais du CFP VD comprenant toutes les équipes vaudoises y compris la SVTS + formation JT s'élèvent à Fr. 50'929.90

Après attribution au Fond de Réserve d'un montant de Fr.11'700.--, le bénéfice net de l'exercice 2021 se monte à Fr. 14'071.55.

BILAN

Le Capital au 31.12.2021 s'élève à Fr. 76'448.07

La Présidente reprend et précise à l'attention des tireurs de match, pour rappeler qu'en 2020 cette même assemblée avait accepté la réintroduction d'une cotisation annuelle de 30.00 pour les participants au tir de match, soit aux membres inscrits dans la liste du Tir de match.

Les bulletins de versement ont été ajoutés aux envois de début de saison et ont connu un succès mitigé, une partie des membres s'en sont acquittés. Elle en profite également pour remercier les personnes qui nous ont fait des dons.

La SVC est très satisfaite de ce qu'il se passe dans cette division, sous l'impulsion de Louis-Claude PITTET et François BARRAT, division qui est la carte de visite de notre canton avec nos dynamiques équipes vaudoises, dont vous avez pu prendre connaissance des résultats dans le rapport annuel.

La Présidente propose le statu quo pour les cotisations 2022.

Les cotisations, contributions et taxes pour 2022 sont acceptées par l'AD à l'unanimité.

4. Budget 2022

Il est présenté à la page 50, chiffre 19 du rapport annuel en regard des comptes 2020 et 2021.

Le budget 2021 vous est également présenté pour comparaisons

La Présidente soumet cet objet à la détermination de l'assemblée qui est accepté à l'unanimité.

5. Rapport de la commission de vérification des comptes

À la page 52 du rapport annuel, le rapport de la commission de vérification des comptes relève les éléments clés.

M. Pierre-André BURNIER, Président de la commission, nous fait lecture du rapport.

Sans questions pour la commission ou la secrétaire, le rapport est soumis au vote de l'assemblée et est accepté à l'unanimité.

La décharge au comité est également acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

La Présidente adresse ses chaleureux remerciements et ceux du comité aux membres de la commission de vérification pour le sérieux de leur travail.

6. Allocution du représentant de l'Armée

Le Brigadier Yves CHARRIÈRE a été nommé au 1er janvier 2018 remplaçant du Cdt de la Division Territoire 1.

Avec la Présidente du Grand Conseil Vaudois, ils font un duo de choc en étant déjà nos orateurs lors de l'assemblée 2020 que nous avons tenus à Mézières.

Reflets du discours du Brigadier CHARRIERE

Après les salutations d'usages, M. le Brigadier apporte les messages de l'armée.

Il souligne le bonheur de se revoir enfin à nouveau tous réunis après 2 années intenses avec une économie malmenée et maintenant la guerre en Ukraine.

Voltaire disait que la guerre c'est la routine, l'humanité n'a jamais connu de paix, seulement des périodes entre deux guerres.

C'est ainsi que se prépare l'armée. Même si une agression directe contre notre pays est peu probable mais il faut être prêt et continuer à se préparer et ajuster le tir en fonction de l'évolution de la situation.

L'Armée est la réserve stratégique pour soutenir la politique de la Suisse, nous ne faisons pas partie de grandes associations.

La suisse a longtemps vécu en autarcie et cela lui a plutôt bien réussi, nous permettant aussi de rester neutre. Il est aujourd'hui difficile de combattre cette situation mais nous devons nous y soumettre car la neutralité est la seule option afin de pouvoir conserver une option de sortie diplomatique.

L'armée n'est pas en état d'alerte pour le conflit en Ukraine, c'est le service de renseignement qui suit et l'armée se tient prête.

On nous a demandé si les forces de l'OTAN souhaitent traverser la suisse. En cas de conflits armée, la Suisse n'autorise pas le transfert de troupes sur son territoire. Et il est ainsi important d'avoir notre soutien aérien afin de garantir cette non-violation.

La différence de ce conflit est qu'il se passe en Europe alors que beaucoup ne semblaient plus penser que cela soit une option. Beaucoup de politiciens souhaitaient ainsi ne plus soutenir l'armée mais cela ne correspond malheureusement pas à la réalité actuelle.

Quels sont les intérêts de la Russie, de l'Ukraine et de l'OTAN ? Le développement de la situation sur le terrain et l'instabilité de la situation posent beaucoup de question. La neutralité nous permet de prendre du recul et de se poser des questions. Afin de ne pas s'engager sans réfléchir.

Les sociétés de tir symbolisent la tradition, sont représentatives du souhait de défense de notre pays. Au sein de nos sociétés, nous pratiquons notre sport dans le respect et sans barrière générationnelle.

Le tir est le seul sport d'équipes individuel, ces moments en groupes partagés seul devant sa cible font du tir un sport exceptionnel.

L'armée partage les valeurs des tireurs et tireuses.

« Il est toujours sage de regarder en avant mais difficile de regarder plus loin que ce que l'on peut voir. » W. Churchill.

Il remercie les militaires et membres de la PC qui ont répondu présents à la mobilisation de l'armée au cours des dernières années. Il les félicite.

Il faudra bien qu'un jour on dise aux hommes que le paradis est ici et maintenant.
Vive la SVC, vive le pays de Vaud et la Suisse notre patrie.

La Présidente remercie le Brigadier CHARRIERE pour son message et lui souhaite plein succès dans ses activités. Elle lui remet un fanion de la SVC ainsi qu'un poivrier.

Maurice JOSSEVEL a à présent la parole pour faire le palmarès des Jeunes selon le rapport annuel.

Félicitations à tous ces jeunes méritants et à leurs moniteurs !

7. Démission & Election au comité cantonal

Beaucoup de personnes ont eu vent du souhait de Jean-Luc CLOUX de démissionner en tant que chef de la Division Administrative.

La Présidente lit la lettre de démission qu'il a remise au comité.

Jean-Luc, entré au comité en 2000, donc un dynamique jeune homme de 30 ans, qui a durant 22 ans assumé la responsabilité de l'administration des sociétés et les cartes couronnes, grand instigateurs du changement, gestion des licences, archiviste. Il a eu la chance de travailler sous le règne de 3 présidents, Jean-Michel PELLEGRINO, puis Pierre-André HAAS, pour terminer sa longue carrière sous les ordres d'une présidente. C'est avec regrets que nous prenons congé de notre collègue et ami Jean-Luc CLOUX Bon vent et merci pour ton travail et nos meilleurs vœux pour la suite..

Le délai accordé par Jean-Luc pour nous permettre de trouver éventuellement son remplacement et la perspective d'une fusion en 2023 de nos deux sociétés cantonales, a conduit le comité à plutôt prendre le temps de chercher une personne qui pourrait commencer à endosser ses fonctions en cours d'année et que nous pourrions vous

proposer à l'élection en 2023. Le poste reste donc ouvert et nous sommes à disposition pour vous renseigner sur le sujet.

En attendant, nous avons provisoirement réparti la plupart de ses tâches en interne et vous trouverez toutes les informations sur notre site internet.

8. Election de la Commission de Gestion

Art 13 des statuts

La commission de vérification de comptes est composée de 3 membres et d'un suppléant

Le vérificateur est nommé pour une durée de 3 ans. Le plus ancien membre en charge est remplacé chaque année. En principe, il préside la commission et présente le rapport à l'AD.

La règle veut que le président Pierre-André BURNIER que nous remercions, soit remplacé par un membre provenant du tournus des districts, soit cette année un représentant du district de Lausanne.

M. Gérald COMTE président de la société Tir sportif de La Mèbre, Romanel sur Lausanne, présente la candidature de Martine COMTE.

L'assemblée élit Mme. COMTE à l'unanimité.

La commission de vérification des comptes 2022 aura la composition suivante

Président	Gilbert MARION du district Broye-Vully
Membres	Pascal RAVY du district Gros-de-Vaud Jean-Pierre Calame du district Jura Nord Vaudois
Suppléant :	Martine Comte du district de Lausanne

La Présidente remercie toutes ces personnes de se mettre à la disposition de la SVC.

9. Allocution du Représentant de la FST

C'est un plaisir pour la SVC et son Assemblée des délégués d'accueillir M. Ruedi MEIER, membre du comité de la Fédération sportive suisse de tir.

Ruedi MEIER nous remercie pour l'invitation et nous transmet salutations du comité de la FST et les meilleurs vœux de réussite de cette AD.

La réussite caractérise l'année passée avec beaucoup de succès. Avec la victoire olympique de Nina Christen au 3x 40 pistolet (carabine 50m).

Et la médaille de bronze à la carabine 10m.

Première médaille suisse depuis les JO de Londres

Grâce au soutien de l'armée, avec un poste contractuelle de militaire de sport d'élite cela lui a permis de s'entraîner sereinement depuis 2017.

La FFT 2021 a malgré tout pu avoir lieu à Lucerne. 1ère manifestation sportive depuis la pandémie. Cela a envoyé un signal positif à tous.

La victoire historique de Nina Christen. est aussi un bon tremplin pour faire connaître le tir sportif. Aussi une belle possibilité de promotion envers les femmes.

Il est nécessaire de favoriser les 3 positions carabine 50m.

Le tir hors service doit aussi être boosté par la victoire de NC.

Le TFC sur plusieurs dates a permis d'inciter tous les tireurs à participer au TFC. Il encourage à tous de promouvoir cette fête.

Idem pour le concours du jubilé à l'occasion des 20 ans de la fusion de la FST.

Il est heureux de voir 2022 sous le signe du retour à la normalité. Merci aux sociétés de tir et aux tireurs d'avoir su être flexibles pour s'adapter aux règles.

Il souhaite bon vent au TCVD 2022

Rudi Meier félicite aussi les cantons de Vaud et Valais pour l'organisation de la Fête Fédérale des Jeunes 2025 qui sera aussi une année de jubilé pour la SVC.

Il souhaite le meilleur pour la fusion SVTS/SVC et félicite les juniors et les JT

Cette intervention est particulière car il quitte le Comité cantonal de la FST après 8 ans à œuvrer au sein de cette société et il s'agit ici de sa dernière représentation en terre vaudoise pour la FST. Il exprime son souhait de trouver un romand pour le remplacer au sein du comité de la FST car il est nécessaire d'être représenté.

Il se réjouit de se rencontrer les prochaines fois sans la casquette de la FST.

Bon vent au tir et aux tireurs.

La Présidente remercie Ruedi MEIER pour ses propos et son soutien et lui remet en souvenir de son passage un souvenir gustatif du terroir vaudois.

Nous sommes à la recherche d'une personne afin de le remplacer car il est très important pour la Suisse Romande de trouver un Romand, bilingue de surcroît.

Lors des Conférences des Présidents de la FST, il est difficile de faire valoir nos avis Romands qui divergent souvent face à une représentation disproportionnées (1/3 romand et 2/3 suisse allemand) et lorsqu'il s'agit de voter la proportion est souvent la même sur la plupart des sujets. Il est vraiment important de pouvoir faire entendre nos voix déjà au niveau du comité de la FST.

Elle est à disposition pour faire le lien pour toute personnes souhaitant des renseignements quant à cette position.

<p>10. Proclamation des Ayants droit 1^{ère} – 2^e – 3^e – 4^e – 5^e maîtrises Présentation des 6^e – 7^e maîtrises en campagne</p>
--

Nos remerciements pour le travail effectué par Laurent CROSET. Il est à noter que cette année nous félicitons les récipiendaires 2020 et 2021 n'ayant pu le faire correctement l'année passée. Les détails complets des récipiendaires se trouvent dans le rapport annuel.

Les récipiendaires des première, seconde, troisième, quatrième et cinquième maîtrises sont invités à se lever et rester un instant debout sous les applaudissements de la salle.

Les récipiendaires des 6^e et 7^e maîtrises, sont tour à tour invités à se présenter devant l'assemblée où ils reçoivent les chaleureuses félicitations du Comité sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

La Présidente remercie Laurent CROSET pour la présentation et pour leur travail en félicitant tous les récipiendaires des distinctions récompensant leur ténacité et leurs brillants résultats. Elle les remercie également pour leur présence de ce jour,

témoignage de leur fidélité envers notre société cantonale, mais aussi du plaisir et de leur fierté légitime à recevoir cette distinction. Elle conclut en invitant l'assemblée à les applaudir bien fort.

11. Distribution des insignes de reconnaissance SVC et médailles de mérites de la FST

Pour la dernière fois la parole est donnée à Jean-Luc CLOUX. Il remet les distinctions aux dirigeants de sociétés qui s'engagent des années durant sans relâche pour notre sport. Ruedi MEIER remettra les insignes de reconnaissance pour plus de 15 ans dans notre société.

Les ayants droits sont appelés et une médaille leur est remise. Nos félicitations et remerciements chaleureux.

Notre Président d'honneur Pierre-André HAAS remet les médailles de mérite pour plus de 20 ans dans une fonction dirigeante.

La Présidente félicite les membres méritants pour leur précieux engagement et leur dévouement à la cause du tir au sein de leurs sociétés respectives. L'assemblée marque sa gratitude et son respect aux récipiendaires de ces insignes au travers d'applaudissements nourris.

La Présidente remercie également Jean-Luc CLOUX pour son travail.

12. Fusion SVC-SVTS

La présidente passe la parole à Jean-François HERMANN pour une présentation de l'état de la fusion ainsi que le projet de cotisation et d'organisation de la future association vaudoise de tir qui est parvenu aux sociétés lors de la convocation.

Le vote consultatif sur le projet est accepté avec 2 abstentions et 5 avis contraires.

La Présidente rappelle qu'une commission commune aux deux sociétés cantonales, constituées de 2 membres des sociétés SVTS et 3 des sociétés SVC et de un membre de chaque comité cantonal, avec comme objets à traiter : le choix du nom et les nouveaux statuts de la nouvelle société cantonale.

En ce qui concerne les statuts, la SVC a refait les siens en 2018, qui incluent déjà les tireurs sportifs et il n'y aura qu'un léger toilettage à effectuer.

Les 2 représentants de la SVTS ont été nommés lors de leur AD au début février, il nous reste à trouver 3 personnes du côté de la SVC. Personne ne s'étant annoncé lors de cette assemblée, le comité est libre d'approcher plusieurs sociétés afin de trouver ces personnes.

13. Honorariat

Nos statuts à l'art 4 précisent :

Sur proposition du comité cantonal, toute personne qui, par son activité a rendu service à la cause du tir d'une manière marquante peut être proclamée membre d'honneur de la SVC par l'assemblée des délégués.

La Présidente prie Jean-Luc CLOUX de bien vouloir se lever.

Notre collègue Jean-Luc Cloux, responsable de la Division administrative nous a fait part de sa décision de mettre un terme à son activité.

Elu à l'unanimité le 27 février 2000 lors de l'Assemblée des délégués qui se tenait à Aubonne sous la présidence de Jean-Michel Pellegrino. Le citoyen de Bière est entré au comité de la SVC pour représenter les districts d'Orbe et la Vallée, en remplacement de Monsieur Bernard Chevalley.

Dès tes débuts au sein du comité tu as été lié à la gestion des membres des Sociétés de tir vaudoises et à la mise en place des procédures administratives imposées alors par la FST, suite à ses différentes fusions. Cependant les mesures de gestions, le recensement des membres et des licences n'ont pas été faciles à mettre en place et l'adhésion par les sociétés vaudoises et la SVC n'était pas unanime.

Doté de très bonnes connaissances en informatique, homme de dialogue et d'ouverture, tu as été la personne de référence.

Administrateur et préposé vaudois auprès de l'ORCC (Organisation Romande des Cartes couronnes) tu as su dynamiser de mains de maître au fil des années, cette organisation. Tes connaissances ont finalement permis au canton de Vaud de créer en 2019 sa propre organisation de cartes couronnes vaudoises. La dissolution de l'ORCC est prévue en 2023 et tu resteras jusque-là un des représentants de la SVC auprès de cette organisation.

Pour les membres du comité cantonal Jean-Luc est devenu une partie de la mémoire du comité, tu as repris certaines tâches en plus de tes responsabilités, suite à certains départs du comité.

Je voudrais aussi relever l'excellent travail que tu as accompli avec Georges Bulloz dans notre local des archives. J'y ai passé pas plus tard que cette semaine et j'ai été complètement bluffée par la manière dont tout était parfaitement rangé et classé.

Ancien gymnaste/lutteur connu sous le surnom de « petit Coudé » (fils de Coudé son père) nous savons que tu voues un amour inconditionnel pour les Blancs de la Côte, mais tu n'as jamais refusé un verre de Dézaley avec ton ami Jacques Chevalley.

Nous te remercions sincèrement Jean-Luc ! Nous te sommes reconnaissants et souhaitons que tu puisses profiter pleinement de ta retraite du Comité et surtout de tes activités au sein des 2 sociétés de Bière chères à ton cœur.

En regard de tout ce travail accompli, nous demandons à l'assemblée de proclamer Membre d'honneur de la SVC, Monsieur Jean-Luc Cloux.

En souvenir des belles heures passées au service de la Société Vaudoise des Carabiniers, nous avons le plaisir de te remettre le diplôme marquant l'accession au titre de membre d'honneur

Jean-Luc CLOUX prend la parole pour remercier de la nomination de membre d'honneur de la SVC. Il souligne le plaisir qu'il a eu lors de ses années de travail à la SVC. Il remercie toutes les personnes ayant œuvré avec lui dans ses tâches.

Il souhaite une excellente saison à tous les tireurs et se réjouit de pouvoir partager un verre de l'amitié au terme de cette assemblée.

15. Propositions des sociétés et propositions individuelles

Conformément aux statuts, art 7, « les propositions des sections doivent être remises au Comité cantonal avant le 15 janvier ». Nous n'avons reçu aucune proposition.

La Présidente revient sur la proposition faite lors de notre séance d'information en décembre de soutenir les sociétés dans la création de sites internet :

Nous allons mettre en ligne tout prochainement des dates lors desquelles les sociétés qui le souhaitent pourront s'inscrire pour créer en direct leur propre site internet avec le soutien de quelques aides externes et bien sûr des membres de la commission communication dont je vous ai parlé précédemment. Surveillez vos emails !

Nous passons à la présentation des tirs cantonaux.

1ère étape du voyage : Tir cantonal 2023 de Thurgovie.

Puis Valais en 2023, avec une présentation du Président Jérôme GUÉRIN

Enfin le Tir cantonal en terre Vaudoise 2022 et avec une présentation de M. Alain MONNEY Président de l'Association du TC VD 2022

Clôture de l'Assemblée des délégués

Arrivé au terme de cette assemblée, la Présidente remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour leur participation et leur soutien à la SVC.

La prochaine assemblée des délégués de la SVC se tiendra dans la région du Tir cantonal Vaudois le dimanche 26 février 2023.


Elle cède la parole au Maître de Cérémonie Monsieur François CARDINAUX président du CO de la manifestation pour des informations sur la suite de la journée.

Elle remercie encore les organisateurs de cette journée, la Société de tir Glion-Veytaux présidée par Patrick BERDOZ qui termine ainsi la célébration de son centenaire et les membres du CO sous la conduite de François CARDINAUX.

Elle souhaite enfin à toutes et tous une bonne santé et une année 2022 à l'image de l'ambition de chacun.

Pour respecter la tradition de clôture, l'assemblée est invitée à se lever pour chanter la Prière patriotique.

La secrétaire :



Virginie CLEMENT

APPROUVE A L'OCCASION DE LA SEANCE DU COMITE CANTONAL

Le 7 novembre 2022, à Vernand

AU NOM DU COMITE
Catherine PILET, Présidente

